

CA du 1^{er} juillet UFTMiP

Compte-rendu rédigé par Noélie Davezac et Jean-Lus Rols

Point 1 : CRs du CA

Approbation du CR du CA du 25 mars : JLR et ND ne prennent pas part au vote

CR du CA du 3 juin : adopté

2 personnes nommées ont été remplacées (ENAC et INU Champollion) car pas de parité maintenue

Point 2 : suite Idex

Mesures biseaux et accompagnement : pas la même chose

Pour nous : Biseaux opération en cours et structurante ne s'arrêtent pas en juin 2016 Sorbonne paris cité idem.

Hors Labex et Idefi

Mesures d'accompagnement financier à l'automne en fonction du projet proposé.

Première esquisse à l'automne (si votée par CA encore mieux)

Accompagnement juridique nécessaire (comme Lyon, Saclay et Toulouse)

Jean Richard Cytermann nommé pour aide juridique

Flou quant à l'analyse de la candidature de Toulouse en même temps que ceux en période probatoire (ou pas ?)

Annexe 1 : un peu au-dessus des 30% de l'IDEX (total sur 18 mois de 7 millions d'euros), avec 375 keuros affectés à l'enseignement (formation des enseignants et Biats au contact d'étudiants étrangers à l'anglais.

Tous les emplois CDD de l'IDEX sont conservés sur 18 mois.

Avenant adopté à l'unanimité

Motion adoptée pour le soutien par le CA d'un projet ambitieux d'idex (sorte de chèque en blanc pour reconquérir l'idex). JLR et ND se sont abstenus étant données les articulations COS, conseil des membres et CA.

Point 3 : Convention masters co-accrédités

Pour la formation continue, les grandes lignes de la convention définies mais pas présentables en l'état : UT3 et secteur 4 sont les partenaires.

Pour le second point (convention par mention) on ne sait pas où vont s'inscrire les étudiants dans un master : Université en premier ? Attention avec la place des écoles d'ingénieur, Olivier Simonin précise que c'est grâce aux écoles que certains masters existent.

Convention adoptée à l'unanimité

Point 4 : Aides FSIE (projets étudiants)

Enveloppe établissement et enveloppe Idex pour des aides/soutiens aux associations étudiants.
Validé par un vote. (Il a été souligné que nous n'avons pas reçu ces documents)

Point 5 : Tarifs SICD, SIUP et Toul'Box

Tarifs adoptés

Point 6 :

Election du président

20 min d'exposé de Philippe Raimbault

Regret de l'absence de deuxième candidat

Garder sa candidature pour plusieurs raisons : (i) si retrait valider les critiques

(ii) retrait annihiler des mois de travail et une crise à la situation actuelle ; (iii) aussi car échos positifs ces derniers mois

Faire évoluer la politique de site : ambition sur ce qu'ils partagent, université intégrée?

Recherche effort particulier pour le rayonnement signature unique et doctorat d'autre part

Trans- ou pluri-disciplinarité : instituts pluri-disciplinaires suggérés

Support pour les ERC plus mutualisé

Détection des signaux faibles et détection des jeunes talents pour les accompagner au mieux

Stratégie commune pour valoriser les comptoirs à l'étranger

Analyser les classements internationaux

Expérimentation: Masters pluri-établissement...

Chantier de l'innovation pédagogique et partager très rapidement cette innovation

Pour les industriels veulent un portail unique

Amplifier les logiques de mutualisation et augmenter le numérique

Gouvernance : fédéral, collégialité et démocratie universitaires. Méthodes nouvelles et plus précisément augmenter l'utilisation des plateformes participatives.

Questions

COS, le principe du cos et du cac démarche et contenu.

COS nécessaire, transparence sur les travaux du cos

Parité envisagée ? membres du cos -hyper masculin.

Attentif à ça

Conseil des membres clef, question comment articuler le CA et le CM ?

Travailler et donner une info très tôt et même mettre des gens du CA dans les groupes de travail

Disparité du statut des Biatss et quelle nouveauté au niveau du numérique ?

Cartographier les disparités

Numérique : incitative 1 CRCT pour innovation pédagogique moteur.

Politique du site toulousain, instituts pluri-disciplinaires, quel levier pour que les scientifiques aillent vers la société?

Partir des labos et voir 3 ou 4 instituts que se révéleraient structurants.

Incitations : communication qui valorise cette démarche décharges. Lobbying commun et que ce soit rémunérateur au niveau national en matière de carrière

Quelle formalisation de la communication dans la comue pour tous les établissements ?

Oui une formalisation nécessaire et les membres du CA soient la voix de la COMUE.

RESULTATS

68 votants

61 oui

1 non

6 nuls et abstentions

Point 7

Application immédiate à Philippe Raimbault. Ce dernier a pris le siège de la présidence et a présidé la fin de la séance

Point 8

Changement du nom du président dans les personnes nommées pour siéger au CA de la SATT.

Prochaine réunion 30 septembre à 9h.